

Elections municipales 2026



Réponses de la liste "Priorité Gruissan 2026 !" conduite par Gilbert BIASOLI

1) Vision du rôle d'une MJC dans une ville comme Gruissan

Pour Priorité Gruissan 2026, une MJC n'est pas simplement un lieu d'activités : c'est un espace de citoyenneté vivante, d'éducation populaire et de créativité collective.

La MJC est avant tout une association portée par des bénévoles et des habitants, dont l'action repose

sur la participation citoyenne et la capacité de chacun à s'impliquer dans la vie de son territoire.

Dans une commune comme Gruissan, elle joue un rôle essentiel pour :

renforcer le lien social entre les générations

encourager l'engagement bénévole et la participation citoyenne

favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs pour tous

accompagner les initiatives des habitants et des jeunes

Une MJC n'est pas seulement un lieu où l'on pratique une activité : c'est un espace où les habitants peuvent devenir acteurs, proposer des projets et contribuer à la vie locale.

C'est pourquoi nous considérons la MJC comme un partenaire central de la vie associative, culturelle et éducative de la commune, dans l'esprit porté par le mouvement des Maisons des Jeunes et de la Culture de France.

2) Place des activités de la MJC

Les activités proposées par la MJC représentent une véritable richesse pour Gruissan et participent directement à la qualité de vie des habitants.

Elles permettent à chacun — enfants, jeunes, adultes et seniors — d'accéder à des activités culturelles, sportives et éducatives tout en favorisant les rencontres et la convivialité.

Notre objectif est de soutenir et valoriser cette diversité d'activités, afin qu'elle continue de répondre aux attentes des Gruissanaises et des Gruissanais.

Nous savons également que certaines associations peuvent rencontrer des difficultés liées aux conditions d'accueil ou aux équipements disponibles. C'est pourquoi une concertation avec les associations permettra d'identifier précisément les besoins.

Dans ce cadre, la question de la création d'un gymnase ou d'une salle multisports mérite d'être étudiée afin :

d'améliorer les conditions de pratique

de répondre à la demande des associations

de permettre le développement de nouvelles activités

3) Soutien à l'Espace de Vie Sociale

Les actions menées dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale contribuent fortement à renforcer le lien social et la solidarité entre les habitants.

Ces initiatives favorisent les rencontres, l'entraide et l'émergence de projets portés directement par les habitants.

Pour Priorité Gruissan 2026, ces démarches correspondent pleinement à notre vision d'une commune où les citoyens sont acteurs de leur territoire.

Nous souhaitons donc soutenir les initiatives qui favorisent :

la participation des habitants

les actions intergénérationnelles

la dynamique de quartier

le développement de projets collectifs

Nous pensons également qu'il serait intéressant de valoriser ces initiatives à travers un forum annuel des projets associatifs et citoyens, permettant de mettre en lumière l'engagement des habitants et des associations.

4) Soutien à l'accueil de Jeunes à la MJC et aux actions pour la jeunesse

La jeunesse gruissannaise doit être une priorité pour la commune.

Les actions menées par la MJC jouent un rôle essentiel pour permettre aux jeunes de se rencontrer, s'exprimer, développer leurs initiatives et construire des projets.

Nous souhaitons soutenir les initiatives favorisant :

l'autonomie des jeunes

leur engagement citoyen

l'accès aux activités culturelles, sportives et éducatives

les projets collectifs et les échanges

Dans cette dynamique, les échanges avec d'autres MJC peuvent constituer une opportunité intéressante pour ouvrir les jeunes vers de nouvelles expériences et encourager les coopérations entre territoires.

Notre conviction est que les jeunes doivent pouvoir être non seulement participants, mais aussi co-constructeurs des projets qui les concernent.

Concernant les espaces qui leur sont dédiés, il semble pertinent de réfléchir à des lieux plus visibles et adaptés à leurs usages, possiblement à proximité d'équipements qu'ils fréquentent déjà comme le City Stade ou le Pump Track.

5) Relations futures entre la mairie et la MJC – soutien technique et financier

La relation entre la municipalité et la MJC doit s'appuyer sur un partenariat durable et respectueux du rôle de chacun.

Ce partenariat doit également garantir l'autonomie associative de la MJC, qui constitue l'un des fondements de l'éducation populaire.

La MJC doit pouvoir compter sur un soutien clair de la collectivité, qu'il soit financier, logistique ou technique.

Nous souhaitons notamment :

instaurer un dialogue régulier avec les associations

améliorer les conditions d'utilisation des locaux

poursuivre les efforts d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

améliorer l'isolation thermique des espaces situés à l'étage

Nous proposons également la mise en place d'un Conseil local de la vie associative, afin de renforcer la concertation entre la municipalité, la MJC et l'ensemble du tissu associatif.

Enfin, nous souhaitons encourager les coopérations entre associations, acteurs économiques locaux et structures culturelles, afin de soutenir les projets qui participent au dynamisme du territoire.

Conclusion

Les bénévoles, les animateurs et les associations font vivre chaque jour l'esprit de la MJC.

Pour Priorité Gruissan 2026, soutenir la MJC, c'est soutenir l'engagement des habitants, la transmission des valeurs de l'éducation populaire et la vitalité associative qui font la richesse de Gruissan.

Nous souhaitons construire avec vous une relation fondée sur la confiance, l'écoute et la coopération, afin de permettre aux initiatives associatives de continuer à faire vivre la commune.

Car une ville dynamique est avant tout une ville où les habitants ont la possibilité d'agir, de proposer et de construire ensemble.